

Cyclone Chido : Thierry Marx, président de l'Umih s'engage aux côtés de Mayotte pour soutenir la reprise économique

Thierry Marx, président confédéral de l'Union des Métiers de l'hôtellerie restauration (UMIH), était à Mayotte vendredi 17 janvier pour témoigner de son soutien aux professionnels sinistrés. Au côté de [Charles-Henri MANDALLAZ](#), le président d'UMIH Mayotte, il est allé à la rencontre des adhérents pour leur apporter des réponses concrètes.

Déjà confrontée à des défis économiques majeurs, Mayotte voit sa situation s'aggraver après le passage du cyclone Chido. Les secteurs clés comme l'hôtellerie-restauration, le tourisme et l'agriculture sont particulièrement touchés, avec 67 % des établissements fermés. Ces activités, essentielles pour l'emploi et l'attractivité de l'île, sont aujourd'hui en péril.

L'UMIH départementale, au lendemain de la catastrophe naturelle, a fédéré les efforts des professionnels, des élus et des citoyens pour transformer cette crise majeure en une opportunité de reconstruction.

Une feuille de route a été définie pour :

- Évaluer les dommages et planifier les réparations ;
- Obtenir des aides adaptées pour les entreprises sinistrées ;
- Réduire les surtaxes sur le fret aérien, essentiel pour l'approvisionnement ;
- Renforcer les liens avec le secteur agricole et les acteurs de la formation.

« Notre syndicat professionnel est en première ligne pour répondre aux défis urgents des infrastructures détruites, des pertes agricoles massives et de la chute de l'activité touristique » a commenté Charles-Henri Mandallaz, président de l'UMIH Mayotte.

« Au-delà d'un premier acheminement de 200 000 litres d'eau, effectué grâce à la mobilisation d'UMIH33 et la Source des Abatilles, l'UMIH souhaite apporter à Mayotte son soutien à plus long terme » s'est exprimé le président confédéral, en acceptant d'être le porte-voix des acteurs économiques mahorais réunis.

Demande au gouvernement d'une aide réaliste pour la reprise des entreprises sinistrées

Les acteurs du monde économique de Mayotte, UMIH, CCI, CPME, U2P, CMA, Jeunes Agriculteurs, AIM, CAPEB, ont adressé plusieurs courriers au gouvernement pour demander de prendre part aux discussions sur les mesures d'aide les concernant. Avec le concours de

Thierry Marx, le collègue économique a remis au Préfet de Mayotte la lettre adressée au ministre de l'Économie qui conteste la proposition d'un dispositif d'aide aux entreprises jugé hors-sol par les intéressés. La mesure en contestation prévoit une aide sur seulement deux mois alors que le délai pour une reprise normale des seuls établissements HCR s'évalue à cinq mois dans un rapport de l'Agence d'Attractivité et de Développement Touristique de Mayotte**.

La reconstruction de Mayotte est essentielle pour garantir son rôle dans l'océan Indien et offrir à ses habitants des perspectives économiques durables. Dans un futur le plus proche possible, Mayotte doit pouvoir offrir de belles perspectives de découverte aux français de l'hexagone qui voudront profiter des merveilles de nature qu'offre l'archipel.

**Les chiffres de l'enquête flash pilotée par l'Agence d'Attractivité et de Développement Touristique de Mayotte au 15/01/25 :

Sur 108 professionnels interrogés, **67 % déclarent leurs établissements fermés**, principalement en raison de pertes matérielles, de dégâts structurels, et de l'absence d'eau et d'électricité. Les restaurateurs et prestataires d'activités sont parmi les plus touchés, avec **près de 100 % et 81 %** impactés respectivement, bien que des réouvertures progressives soient observées. Les infrastructures touristiques accusent des dégâts moyens de **58 %**, et la reprise complète est estimée dans **cinq mois**.

Dans le secteur de l'hébergement, **55 % des hôtels et résidences de tourisme** restent opérationnels, souvent réquisitionnés pour les équipes d'urgence. Les meublés touristiques présentent un taux d'ouverture de seulement **44 %**, tandis que près de **50 % des établissements fermés** envisagent de rouvrir d'ici fin janvier.

A propos de l'UMIH :

Première organisation professionnelle représentant les cafés, hôtels, restaurants, établissements du monde de la nuit, traiteurs, bowlings, thalasso, implantée sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et ultra-marin en rassemblant 66 % des entreprises syndiquées du secteur.

Depuis 2002, UMIH FORMATION a formé plus de 360 000 professionnels de l'hôtellerie-restauration. Par l'expertise de ses formateurs issus du monde professionnel, son innovation constante et son suivi qualité des programmes pédagogiques, UMIH FORMATION s'est imposé comme l'organisme de formation de référence de la profession. www.umih.fr